



## ICT-Application Development Specialist (BF)

Remplace: INFOformation&profession «ICT-Application Development Specialist (BF), en consultation» du 05.07.2023

- ▷ Nouveau règlement d'examen professionnel approuvé par le SEFRI le 24 août 2023.
- ▷ Le règlement concernant l'examen professionnel d'informaticien/ne en développement d'applications TIC et de médiamaticien/ne du 21 février 2012 est abrogé.

### Description brève

Les applications orientées utilisateur sont des éléments centraux de la numérisation du monde du travail et d'autres domaines. Les ICT-Application Development Specialists jouent un rôle central dans cette évolution et sont donc très demandés dans tous les secteurs, que ce soit pour la création et la maintenance d'applications web ou mobiles, dans le développement backend ou dans l'utilisation d'architectures logicielles. Ils/elles interviennent généralement en tant que développeurs/euses ou développeurs/euses seniors et assument des responsabilités dans la gestion technique d'équipes. Le quotidien professionnel des ICT-Application Development Specialists se caractérise souvent par la collaboration au sein de structures d'équipe réactives dans des environnements et avec des partenaires changeants. Le travail sur les applications s'effectue souvent au sein de plusieurs équipes, qui développent chacune différentes variantes de mise en œuvre. Ces éléments doivent être coordonnés de manière judicieuse au cours du processus. En outre, des bases communes sont établies pour le développement (par exemple des modèles de conception ou des normes de code) afin de garantir un produit final cohérent. De ce fait, les ICT-Application Development Specialists sont en contact avec de nombreuses personnes, doivent répondre à leurs exigences et à leurs besoins et les coordonner entre eux. Ils/elles agissent ainsi au sein d'un réseau diversifié composé d'autres développeurs, d'analystes commerciaux, d'architectes ICT, de responsables de produit, de Scrum Masters, de chefs de produit, de mandants ainsi que de partenaires et de clients. Selon l'entreprise, ils/elles collaborent également avec des équipes internationales.

### Organe responsable

L'organisation du monde du travail suivante constitue l'organe responsable:

- ICT-Formation professionnelle Suisse

### Admission

Sont admis/es à l'examen final les candidats/es qui:

- a) sont titulaires d'un certificat fédéral de capacité d'informaticien/ne et disposent d'au moins deux ans de pratique professionnelle dans le domaine du développement d'applications
- ou
- b) sont titulaires d'un autre certificat fédéral de capacité dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et disposent d'au moins trois ans de pratique professionnelle dans le domaine du développement d'applications
- ou

- c) sont titulaires d'un certificat fédéral de capacité ou de l'un des diplômes suivants et disposent d'au moins quatre ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement d'applications:
- a. une maturité gymnasiale;
  - b. une maturité spécialisée;
  - c. une maturité professionnelle;
  - d. une qualification équivalente.

### Examen

L'examen final comprend les épreuves ci-après: 1) travail de développement pratique individuel (TDPI) (travail de projet, écrit, réalisé au préalable, présentation du TDPI et entretien professionnel, oral), 2) développement et architecture (étude de cas et de mini-cas, écrit), 3) direction technique et innovation (critical incidents, oral).

### Titre

Les titulaires du brevet sont autorisés/es à porter le titre protégé de:

- ICT-Application Development Specialist avec brevet fédéral
- ICT-Application Development Specialist mit eidgenössischem Fachausweis
- ICT-Application Development Specialist con attestato professionale federale

La traduction anglaise recommandée est:

- ICT-Application Development Specialist, Federal Diploma of Higher Education

### Dispositions finales

Les candidats/es qui ont échoué à l'examen en vertu du règlement du 21 février 2012 d'informaticien/ne en développement d'applications TIC et de médiamaticien/ne ont la possibilité de le répéter une première fois et, le cas échéant, une seconde fois jusqu'à fin 2024.

### Pour en savoir plus

ICT-Formation professionnelle Suisse

[www.ict-formationprofessionnelle.ch](http://www.ict-formationprofessionnelle.ch)